



La CFDT de la CEIDF comprend les collègues qui ont participé au mouvement de grève du mardi 13 avril, mouvement qui s'est poursuivi, pour certains, le reste de la semaine.

La participation à ce mouvement traduit le ras-le-bol qui est bien réel dans notre entreprise.

Géraldine GUILLAUBY
Yves FOULARD
Alain LE GAC
Marie-Hélène MORLET
Stéphane RUFFIN
Délégués Syndicaux

UN RAS-LE-BOL JUSTIFIÉ

- des rémunérations en baisse,
- des conditions de travail qui se détériorent,
- une pression commerciale accrue,
- une déstructuration de l'organisation du travail depuis la fusion et la migration informatique,
- des pertes financières importantes au niveau du Groupe suite aux erreurs des dirigeants qui se répercutent sur les comptes des Caisses,
- un PSE qui met en cause de nombreux emplois notamment au niveau du siège.

Les motifs d'insatisfaction voire de colère sont nombreux et légitimes.

POUR L'UNITÉ SYNDICALE

La CFDT regrette que les syndicats CGT et SUD, pour des raisons que eux seuls connaissent, aient lancé un mouvement de grève pour le 13 avril sans en parler aux autres organisations syndicales qui, de ce fait, n'ont pas pu participer au mouvement. Ils en portent la responsabilité. Toutes ensemble, les organisations syndicales auraient mobilisé plus fortement le personnel. Unis, nous sommes toujours plus forts. C'est pourquoi la CFDT s'est regroupée avec CGC et FO pour faire une lettre ouverte au Président Comolet et poser ses revendications.

UN MOUVEMENT QUI DÉRAPE

Depuis jeudi 15 avril, le mouvement de grève prend une autre tournure puisque nous assistons à des dégradations de matériel, des pressions inadmissibles sur les collègues, la séquestration de membres de la Direction de la CEIDF. Autant la grève est respectable, autant les actions violentes sont condamnables.

A ce stade et dans ces conditions, la CFDT ne peut s'associer à ce mouvement !



NOS REVENDICATIONS

La baisse des rémunérations : pouvoir d'achat, intéressement, part variable...est inacceptable. C'est pourquoi la CFDT revendique :

- un abondement plus conséquent de l'intéressement 2009
- la signature d'un avenant à l'accord d'intéressement (pour 2010 versé en 2011)
- une augmentation de 1 % des salaires en plus des 0,7 % accordés par BPCE
- le versement d'une prime uniforme en septembre 2010 négociée en fonction des résultats du 1^{er} semestre 2010.
- le versement de la part variable 2009 selon les règles fixées par la Direction pour 2009
- l'ouverture d'un grand chantier de négociation sur les conditions de travail

LA NÉGOCIATION EST POSSIBLE

Aujourd'hui, pour la première fois depuis 2000, les Dirigeants du Groupe sont prêts à ouvrir des négociations nationales notamment sur la structure des rémunérations et sur les carrières. Les employeurs font cette proposition à la condition que les organisations syndicales ne déclenchent pas de nouveaux contentieux juridiques durant ces négociations.

La CFDT a accepté cette démarche. Qui la refuse ? La CGT et SUD. Qui la bloque ? Le SU qui ne prend pas position.

Les mêmes qui aujourd'hui, à la CEIDF, entraînent le personnel dans l'impasse.

Aujourd'hui, la possibilité existe tant localement que nationalement, par la négociation de changer la donne :

- **en construisant un système de rémunération et de déroulement de carrière plus juste, plus équilibré, plus collectif.**
- **En donnant la parole aux salariés afin d'améliorer les conditions de travail**

C'est par le dialogue social que nous y parviendrons.

La CFDT appelle les collègues à s'inscrire dans cette démarche.

